

front des jeunes lauréats, et aux sons réjouissants du corps de musique du Collège, qui ouvrait la marche.

Pendant la séance, plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale firent preuve chez les élèves d'une aptitude peu ordinaire. Nous avons entendu de nouveau avec un plaisir mêlé de tristesse une composition musicale d'un jeune ecclésiastique de cette maison, enlevé il y a quelques années, à la fleur de l'âge, à sa famille et à ses amis. Les paroles mises en musique sont celles de la chanson patriotique si connue : *O Canada, mon pays, mes amours*, par l'hon. M. Cartier. Le *chemin de fer*, morceau de musique imitative, tout nouveau ici, obtint un très-grand succès.

Le discours d'adieu fut prononcé par M. Jannel, et fut dit avec âme et de manière à impressionner vivement l'auditoire.

M. le Supérieur termina la séance par une courte allocution, et invita les auditeurs à se rendre à la chapelle, où fut chanté un salut solennel.

Nos lecteurs trouveront dans notre journal anglais d'amples détails sur les séances de clôture à l'Université McGill, à l'Université de Lennoxville, et au Collège St. Francis de Richmond. Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer de détails sur les deux séances qui ont eu lieu au Collège Ste. Marie à Montréal; nous savons cependant qu'elles ont eu tout l'éclat dont les Révérends Pères Jésuites savent entourer ces solennités.

Au Collège de St. Hyacinthe, il y eut également deux séances; la première fut occupée par la représentation du drame de Joseph en langue latine. Le sujet étant tiré de l'Écriture Sainte, et une très-grande proportion de l'auditoire étant familière avec la langue latine, la pièce, qui fut d'ailleurs très-bien représentée, obtint un très-grand succès.

Le lendemain eut lieu la distribution des prix, qui fut faite par Sa Grandeur Mgr. Taché, évêque de St. Boniface, en présence, dit le *Courrier* de cette ville, de plus de soixante prêtres. Un discours dans lequel l'on reconnaît facilement la plume si éloquent de M. le grand-vicaire Raymond, supérieur du collège, fut prononcé par M. H. Larue, élève de rhétorique. Le sujet était: "Notre littérature nationale," et l'auteur, quel qu'il soit, s'est souvent sagement du précepte classique: *In medio tutissimus ibis*. Il a su également se tenir éloigné du système de persiflage et de négation qu'ont adopté quelques-uns de nos critiques, et de l'enthousiasme excessif de quelques autres. Comme complément de ce discours, d'autres élèves ont déclamé des vers de MM. Crémazie et Lemay, et des extraits des œuvres en prose de MM. D. B. Viger, Ferland, Garneau, De Gaspé et Chauveau, et de l'auteur encore inconnu du bel ouvrage qui a pour titre: *Les Ursulines de Québec*. Une aimable surprise avait été ménagée au prélat qui présidait la séance. On lut, comme modèle de style épistolaire, une lettre de Mgr. Taché à Mgr. Prince sur les missions de la Rivière-Rouge. "Écrite sur le ton badin, dit le *Courrier*, elle est toute pétillante d'esprit et de grâce naïve. Mais ce qui lui donne surtout de l'intérêt, c'est cette abnégation, cette profonde humilité et cette teinte religieuse qui respirent dans toute cette missive. La lecture en a été à plusieurs reprises interrompue par des applaudissements."

Le discours sur la littérature canadienne avait de plus signalé plusieurs autres noms, et parmi ceux-là, nul ne l'avait été avec plus de justice et d'à-propos que celui de l'homme éminent, du patriote sincère et dévoué, du grand homme, pouvons-nous dire dans toute la force et la portée de ce mot, dont les restes mortels furent déposés dans l'église de St. Hyacinthe, l'année dernière, précisément à cette époque.

"Il n'est pas besoin, dit l'orateur, de rappeler ici, en confirmation de cette assertion, des noms connus et honorés de tous. Je ne saurais pourtant passer sous silence celui d'un homme que nous voyions il y deux ans, dans une réunion semblable, encourager de sa présence nos exercices littéraires, et dont la riche bibliothèque de droit et d'agriculture, composée d'environ 2,000 volumes, est devenue un héritage précieux pour cette maison.

"Une haute intelligence, un goût littéraire très-marqué, des connaissances vastes et profondes pouvaient faire de lui un écrivain remarquable, s'il se fût exclusivement adonné au culte des lettres. (1) Mais la politique et la jurisprudence ont absorbé, dans l'intérêt de sa patrie, l'action de son talent si éminent. Il n'a pas laissé d'ouvrage littéraire

à la postérité; mais il a imprimé son nom à ce code de nos lois qui va régir notre société et dont la rédaction est due en grande partie à ses travaux. Ah! son nom, il lui a laissé une mémoire plus glorieuse encore dans ces belles qualités civiques et morales qui lui ont fait la renommée de l'homme de bien par excellence de son pays. Puisse Augustin-Norbert Morin, rappelé au souvenir et à l'imitation de ses compatriotes, conserver toujours, pour notre honneur plus encore que pour le sien propre, le titre qu'on lui a donné de type du caractère loyal et moral du Canadien!"

A la fin de la séance, des allocutions furent prononcées par M. le supérieur du collège et par Mgr. Taché.

Les exercices du collège de Ste. Thérèse nous ont habitués depuis longtemps à voir traiter dans cette maison des sujets d'actualité. La guerre, qui malheureusement dans les deux hémisphères est revenue plus que jamais à l'ordre du jour, a été le sujet de la discussion morale et philosophique qui a précédé la distribution des prix. 1o. *La guerre dans l'ordre providentiel*. 2o. *Quelles sont les guerres justes et les guerres injustes*. 3o. *Devoir du citoyen dans la guerre*. 4o. *Nature et influence de la gloire militaire*; tels ont été les thèmes des discours prononcés par MM. O. Dubois, Albéric Ouimet et F. Kavanagh. Les exercices furent terminés par un discours très-remarquable de M. Dagenais, supérieur du collège, dont une partie a été reproduite par la *Minerve*. On remarquait dans l'auditoire la présence de l'hon. M. Dumouchel, de M. le Principal de l'École Normale Jacques Cartier, et d'un grand nombre de membres du clergé.

Le collège de l'Assomption et l'École Normale Laval sont, croyons-nous, aujourd'hui les deux seules institutions qui persistent dans le système des anciens examens publics. Aux examens du collège de l'Assomption, les élèves ont été interrogés sur le grec, le latin, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la littérature, la philosophie et les sciences naturelles. Les Pères de l'Église dans cette institution partagent avec les anciens classiques les études grecques et latines. Une très-jolie pièce de vers composée par M. Dugas, un des élèves, plusieurs scènes dramatiques, un essai sur le pouvoir temporel du Pape, par M. Lactance Archambault, animèrent la séance, qui fut terminée par un discours de M. le Professeur Bibaud, doyen de l'école de droit du collège Ste. Marie.

Au collège Joliette, dirigé par les Clercs de St. Viateur, dans la florissante petite ville de ce nom, plusieurs pièces dramatiques, et un discours sur la vocation du Canada, ont fait les principaux frais de la séance.

Parmi les pensionnats, nous retrouvons en première ligne, comme les années précédentes, la vénérable maison des Ursulines de Québec. Nous empruntons au *Courrier du Canada* les détails suivants:

"Le dialogue des aimables études a soulevé les plus vifs applaudissements.

"Sur la scène étaient disposées trois pyramides de coquillages, de fleurs et d'oiseaux, autour desquelles sont venues se grouper les élèves, divisées en trois camps.

"Une vive discussion s'est engagée; la victoire, qui paraissait d'abord facile, a été disputée avec tant d'habileté, de chaleur, d'entrain, d'esprit, qu'elle a paru, pour un moment, hésiter. Les coquillages, miroitant entre les mains des jeunes filles, étalaient aux regards tous les reflets du prisme, leurs chatoyantes spirales, leurs contours si harmonieux, les mille nuances de l'émeraude, de l'améthyste, du rubis, de la topaze.

"Puis sont apparues les fleurs avec leurs formes variées à l'infini, la grâce de leur pose, la richesse et l'éclat de leurs teintes.

"Mais lorsqu'est venu le tour des oiseaux, la discussion a pris son vol avec eux, et au milieu du plus doux ramage, du gazouillement le plus gracieux, a emporté la palme dans les nues bien loin de la portée des coquillages et des fleurs.

"Toutefois la victoire ne s'est reposée un moment sur la gent ailée, que pour s'envoler sur un quatrième groupe plus heureusement doué que les trois autres ensemble et qui ne s'y attendait pas: celui des jeunes combattantes elles-mêmes, pour qui l'auditoire montrait une préférence, une partialité trop bien marquées.

"Vers la fin de la séance, un nuage de mélancolie, que présageaient les longues ceintures de deuil dont toutes les élèves étaient uniformément revêtues, est venu jeter un voile discret sur ces bruyants triomphes.

"Depuis quelques semaines, en effet, quatre fois la mort a frappé à la porte du monastère, et a enlevé de précieuses victimes, celle même qui venait d'être réélue supérieure, et trois autres sujets, dont les places, restées vides, ne seront pas remplies d'ici longtemps. Ce deuil a été rappelé avec émotion par Mlle Marguerite Casgrain, dans la pièce de vers intitulée: *Hommage à celle qui n'est plus*, écrite par une plume monastique d'un rare talent.

"Cette pièce touchante, récitée avec des larmes dans la voix, a vivement impressionné l'auditoire."

M. le grand-vicaire Cazeau, qui présidait, fut l'heureux interprète

(1) L'auteur du discours nous paraît ici avoir péché par excès de prudence. M. Morin a été de fait un écrivain remarquable, et peut-être le premier qui, en Canada, ait commencé à débarrasser notre journalisme des tournures anglaises, et à créer, pour bien dire, chez nous la langue politique et diplomatique. Ses nombreux écrits politiques, les documents officiels dus à sa plume, sa rédaction de la *Minerve*, sans parler des poésies recueillies dans le *Répertoire National*, forment une œuvre littéraire d'autant plus importante, que M. Morin peut être considéré comme un des pionniers de notre littérature. Nous aurons plus tard, nous l'espérons, l'occasion de développer et de prouver notre assertion.